

11 février 2019

PROVINCE DE
QUÉBEC
VILLE DE THURSO

SÉANCE ORDINAIRE tenue à l'Hôtel de Ville, lundi le 11 février 2019 à dix-neuf heures, à laquelle sont présents :

SON Honneur le Maire, Monsieur Benoît Lauzon et les Conseillers suivants :

Michael Benedict, Robin Pilon, Hélène Laprade, Mélanie Boyer.

FORMANT QUORUM sous la présidence de son Honneur le Maire au fauteuil, l'Adjoint au directeur et responsable des loisirs Hugo Blais et le Secrétaire-trésorier et Directeur général Mario Boyer sont aussi présents.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée. (quorum)
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal.
4. Adoption des comptes.
5. Parole au public.
6. Lecture de la correspondance.
7. Rapports comités / commissions.
8. Présentation projet de règlement et Avis de motion.
9. Adoption de Règlements :
 - a) Règlement N° 02-2019 relatif au traitement des élus municipaux de la Ville de Thurso.
10. Commission de SERVICES ADMINISTRATIFS :
 - a) Paiement de factures ;
 - b) Formation COMAQ – directeur général ;
 - c) AGA transport adapté ;
 - d) Budget OMH 2019 ;
 - e) Conférence Les Affaires – développement économique ;
 - f) Étude mobilisation et performance organisationnelle.
11. Commission de la QUALITÉ DE VIE :
 - a) Fête nationale – Club Optimiste ;
 - b) Utilisation gratuite salle communautaire : Chevaliers de Colomb ;
 - c) Accès 2019 – SEPAQ ;
 - d) Contrat de service – détection gaz : aréna ;
 - e) Usine de filtration – intervention équipements ;
 - f) Appui : l'Amicale de Thurso.
12. Commission de la QUALITÉ DU MILIEU :
 - a) Mandat recherche de fuites d'aqueduc ;
 - b) WSP – facture fuite filtre ;
 - c) TECQ – mandat EXP : division appel d'offres ;
 - d) Usine de filtration : achat Pass-10 ;
 - e) Contrat de service collecte matières dangereuses ;
 - f) Peinture remorque et rouleau asphalte ;
 - g) Entente récupération matériel informatique.
13. Commission de la SÉCURITÉ PUBLIQUE :
 - a) Tournée mutuelle CNESTT ;

11 février 2019

- b) AGA – mutuelle CNESST ;
 - c) Compétition pompiers 2019 : barricades, estrades, système de son, tour ;
 - d) Affichage interne poste directeur Service sécurité incendie ;
 - e) Service incendie : intervention MRC ;
 - f) Demande aide financière : préparation et mesures aux sinistres – volet 2.
14. Rapport du maire.
15. Nouvel Avis de Motion.
16. Divers/ Varia :
- a) Appui St-André-Avellin ;
 - b) Invitation Tim Hortons ;
 - c) Congrès ADMQ ;
 - d) Bail d'occupation tour ;
 - e) Projet nouveau poste Hydro-Québec ;
 - f) Tricentris – contribution 2019 ;
 - g) Renouvellement publicité aux chutes de Plaisance.
17. Affaires nouvelles :
- a) Commandite déjeuner des élus : Centraide Outaouais.
 - b) Demande Club Quad Papineau ;
 - c) Entente Croix-Rouge : sinistres ;
 - d) Mandat UMQ : regroupement d'achat produits d'assurance cyber-risques 2019-2024 ;
 - e) Quotepart MRC 2019.
18. Parole au public.
19. Levée de l'assemblée.

Rés. : 2019-02-028

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour, déposé par Monsieur le Maire, soit et est par les présentes adopté.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-029

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal du 9 janvier 2019 a été remise à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes, l'adjoint au directeur est dispensé d'en faire la lecture :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 9 janvier 2019 soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-030

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

11 février 2019

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

D'approuver la liste des comptes ci-après :

et d'autoriser le secrétaire-trésorier de la Ville à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Chèques des élus et employés pour la période du 2018-12-23 au 2019-02-02 totalisant 58 830.15 \$;

Chèques pour comptes à payer pour la période du 2019-01-01-au 2019-01-26 totalisant 134 058.71 \$ (No : 45789 à No : 45846) ;

Prélèvements pour la période se terminant le 2019-01-31 totalisant 69 792.84 \$ (No : 3279 à No : 3308) ;

Dépôts directs pour la période se terminant le 2019-01-31 totalisant 61 102.97 \$ (No : 391 à No : 394).

Adoptée à l'unanimité.

PAROLE AU PUBLIC : tenue d'une période de questions.
Début à 19 h 05 ; Fin à 19 h 05.

Rés. : 2019-02-031

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le *Règlement N° 02-2019 relatif au traitement des élus municipaux de la Ville de Thurso* soit et est par les présentes adopté.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-032

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement des factures ci-dessous, à savoir :

2018-12-31	362828	Compass Minerals Canada	4 924.62 \$	taxes
		- Achat sel		incl.
2018-12-31	17972+	Ent. Électricité R. Desjardins	1 718.04 \$	taxes
		- Travaux divers		incl.
2018-12-31	28751+	Plomberie J. Proulx	2 121.21 \$	taxes
		- Divers travaux		incl.
2018-12-31	23410	Scuba Action	1 379.41 \$	taxes
		- Entretien bonbonnes		incl.

11 février 2019

2019-01-17	2019	Fondation Santé de Papineau - Don 2019	2 500.00 \$	taxes incl.
2019-01-17	64889	Kemira Water Solution - Produits chimiques U.F.	2 461.84 \$	taxes incl.
2019-01-17	19000216	Veolia Water - Turbidimètre	2 583.51 \$	taxes incl.
2019-01-31	6606	Pitney Bowes - Timbres	1 149.75 \$	taxes incl.
2019-01-17	1143045+	Pétroles Crevier - Essence, diesel et huile	6 656.77 \$	taxes incl.
2019-01-17	676+	Sibec - Contrat oct.-nov.-déc. 2018	8 940.95 \$	taxes incl.
2019-01-17	778786	Stein Monast - Frais juridiques	1 151.94 \$	taxes incl.
2019-01-31	Jan19	Ali Location - Dépôt sur chapiteau	3 174.46 \$	taxes incl.
2019-01-09	377678	Compass Minerals Canada - Achat sel	4 972.18 \$	taxes incl.
2019-01-27	14359	Fin Traiteur de l'Outaouais - Déjeuner du maire	1 637.82 \$	taxes incl.
2019-01-21	1144550	Pétroles Crevier - Huile et diesel	2 844.23 \$	taxes incl.
2019-01-25	44171	Équipements Plannord - Pièces Prinoth	1 281.73 \$	taxes incl.
2019-01-29	166431	Kemira - Produits chimiques U.F.	5 887.94 \$	taxes incl.
2019-01-31	5469	Construction Chartrand - Réparation U.F.	2 532.90 \$	taxes incl.
2019-01-31	0732-2	Waste Management - Frais dépotoir	5 752.54 \$	taxes incl.
2019-01-31	26536+	Transport Michel Deschamps - Déneigement	29 203.66 \$	taxes incl.
2019-01-31	23636	Portes interprovinciales - Réparation aréna/garage	2 336.73 \$	taxes incl.
2019-01-31	1146434+	Pétroles Crevier - Diesel et mazout	3 826.16 \$	taxes incl.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-033

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'inscription et le déplacement de monsieur Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, à la formation de la COMAQ portant sur « L'aliénation d'un immeuble : comment se justifier ? », qui se tiendra le 14 mars 2019 à St-Hyacinthe, et ce, au coût de 465 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

11 février 2019

Rés. : 2019-02-034

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise la participation et le déplacement de M. Jason Carrière, conseiller et représentant municipal avec droit de vote, en remplacement de M. Michael Benedict, à l'assemblée générale de la Corporation des Transports adapté et collectif de Papineau qui se tiendra à la salle Norman MacMillan à la MRC Papineau le 19 mars 2019 à 19 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-035

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte le budget présenté par l'O.M.H. de l'Outaouais, et plus particulièrement le déficit d'exploitation des immeubles situés sur le territoire de la municipalité.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso verse une avance de 19 872 \$ tel qu'indiqué au *Rapport d'approbation – Budgets 2019* émis le 11 décembre 2018 par la S.H.Q.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-036

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'inscription et le déplacement de monsieur Benoit Lauzon, maire, à la 2^e édition de la conférence « Les Affaires » portant sur le développement économique : *Créer des écosystèmes compétitifs pour attirer les investissements et les talents*, qui se tiendra à Montréal les 25 et 26 avril 2019, et ce, au coût de 495 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-037

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition du 23 janvier 2019 de Julie Desjardins, Consultante en ressources

11 février 2019

humaines, pour une offre de service pour une étude MPO (mobilisation et performance organisationnelle des employés cadres) au coût de 1 750 \$ (max : 7 @ 250 \$/ch.).

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-038

CONSIDÉRANT le partenariat entre le Club Optimiste de Thurso et la Ville de Thurso lors des activités de la fête nationale du Québec ;

CONSIDÉRANT le désir du Conseil municipal de répéter le partenariat avec le Club Optimiste de Thurso pour bonifier les activités de la fête nationale du Québec 2019 :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme au Club Optimiste de Thurso son désir de participer financièrement à la fête nationale du Québec en 2019 afin de bonifier les activités en contribuant aux frais à raison de 50 % jusqu'à un maximum de 7 500 \$.

QUE le Club Optimiste présente un bilan financier des activités de la fête nationale du Québec.

QUE l'engagement de la municipalité soit effectué suite à la présentation de pièces justificatives (factures originales).

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-039

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'utilisation gratuite des locaux au centre communautaire par les Chevaliers de Colomb pour la tenue d'un souper de dorés le 16 mars 2019.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-040

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso rembourse la somme de 20 \$ à tout résident de Thurso qui aura acheté un laissez-passer de la SEPAQ/Parc de Plaisance entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019.

11 février 2019

QUE le résident devra compléter un formulaire à cet effet.

QU'un budget de 5 000 \$ soit prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-041

CONSIDÉRANT la résolution # 2018-08-346 pour la maintenance des détecteurs de gaz ;

CONSIDÉRANT l'ajout d'un détecteur CO à l'aréna Guy Lafleur :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la modification au contrat de « Honeywell » pour la maintenance des appareils de détection de gaz pour la période de septembre 2018 à août 2019 à l'aréna Guy Lafleur, pour un coût annuel total de 950 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-042

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise les achats ci-dessous pour les équipements à l'usine de filtration, à savoir :

- | | | | | |
|---|-----------|------------------|--------------------------------|------------------|
| • | EP-007-19 | Const. Chartrand | flush/conduites | 2 600 \$ + taxes |
| • | EU-001-19 | Hetek Solutions | calibration détecteur de gaz | 786 \$ + taxes |
| • | EP-005-19 | Lumen | sonde PH | 737 \$ + taxes |
| • | EP-006-19 | DM Valve | 2 vannes et trousse réparation | 2 254 \$ + taxes |
| • | EP-004-19 | Vibriss | turbidimètre filtre #2 | 2 757 \$ + taxes |
| • | EP-003-19 | Chem-Action | pièces de rechange | 974 \$ + taxes |

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-043

CONSIDÉRANT le programme de soutien aux actions favorisant les saines habitudes de vie ;

CONSIDÉRANT la demande déposée par l'Amicale de Thurso afin de bonifier l'offre de service en activités physiques et saine alimentation lors des journées d'activités de l'Amicale et activités physiques de Vie active ;

CONSIDÉRANT que la présente demande est en cohérence avec les objectifs municipaux de la *Politique familiale et Municipalité amie des aînés* qui est révisée en 2019 ;

11 février 2019

CONSIDÉRANT la participation de la Ville de Thurso qui met à la disposition du club l'Amicale de Thurso les infrastructures municipales pour leurs activités hebdomadaires :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso appuie la demande de soutien financier du club l'Amicale de Thurso dans le cadre du programme de « soutien aux actions favorisant les saines habitudes de vie ».

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-044

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition du 28 août 2018 de Distribution Cobra pour la prestation de service de recherche de fuites d'aqueduc.

QU'un budget de 2 500 \$ soit prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-045

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture # 0791789 du 20 novembre 2018 de WSP Canada Inc. au montant de 10 075 \$ plus taxes, pour la surveillance du projet de réparation de la fuite à un filtre à l'usine de filtration et le solde dû de la conception des plans et devis.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-046

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition de EXP du 24 janvier 2019 au montant de 13 106 \$ plus taxes, pour les honoraires liés à la division du projet de réfection d'égout et d'aqueduc en deux (2) appels d'offres et surveillance supplémentaire.

Adoptée à l'unanimité.

11 février 2019

Rés. : 2019-02-047

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'achat de 8 100 kg de produits chimiques Pass-10 pour l'usine de filtration de « Kemira », pour un montant de 3 175 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-048

CONSIDÉRANT le désir du Conseil municipal d'offrir des cueillettes de déchets domestiques dangereux à ses résident(e)s :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso effectue des cueillettes de déchets domestiques dangereux les 22 mai et 16 octobre 2019 au garage municipal en collaboration avec la compagnie « Laurentide re/sources ».

QUE M. Hugo Blais, adjoint au directeur et responsable des loisirs, soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Thurso les différentes ententes de services avec « Laurentide re/sources » pour la disposition et le transport des matières DDD ainsi que pour toute formation nécessaire à notre personnel.

QU'un budget de 4 000 \$ soit prévu à cet effet.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition de Mme Mylène Pilon à titre de technicienne lors des journées de cueillettes DDD au garage municipal au taux horaire de 28 \$/heure.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-049

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition de Garage Débosselage Lanoie inc., pour la peinture de :

#167	Remorque asphalte	1 747.32 \$ plus taxes
#168	Rouleau asphalte	1 776.88 \$ plus taxes

Adoptée à l'unanimité.

11 février 2019

Rés. : 2019-02-050

CONSIDÉRANT le désir du Conseil municipal d'offrir deux collectes de récupération de matériel électronique et informatique à ses résident(e)s :

IL EST PROPOSÉ MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso effectue deux cueillettes de matériel électronique et informatique le 22 mai 2019 et le 16 octobre 2019 au garage municipal en collaboration avec l'Association pour le recyclage des produits électronique (ARPE Québec).

QUE M. Hugo Blais, adjoint au directeur et responsable des loisirs, soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Thurso les différentes ententes de services avec « ARPE Québec » pour la disposition et le transport du matériel informatique.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-051

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'inscription et le déplacement de messieurs Hugo Blais, adjoint au directeur et responsable des loisirs, et Richard Prévost, contremaitre, à la tournée de la mutuelle UMQ en santé et sécurité qui se tiendra le 2 avril 2019 en Outaouais.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-052

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le déplacement de monsieur Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, à l'assemblée générale annuelle de prévention de l'Union des Municipalités du Québec qui se tiendra le 30 mai 2019 à Drummondville.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-053

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

11 février 2019

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte les soumissions ci-dessous en regard des besoins pour la *Compétition de pompiers 2019*, à savoir :

- | | | |
|--------------------------|--------------------------|---------------------|
| • TAG Production | système de son/éclairage | 4 000 \$ plus taxes |
| • Signobec | barricades | 1 125 \$ plus taxes |
| • Les Estrades du Québec | estrades | 1 550 \$ plus taxes |
| • Isolation thermique | tours de compétition | 2 700 \$ plus taxes |

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-054

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'affichage à l'interne du poste de « directeur du Service sécurité incendie ».

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-055

CONSIDÉRANT le questionnement soulevé lors de la commission de la Sécurité incendie de la Ville de Thurso ;

CONSIDÉRANT les nouvelles normes concernant les habits de combat (10 ans) ;

CONSIDÉRANT la problématique liée à la fin du contrat avec Bell pour le service des pagettes :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso demande au comité de Sécurité publique de la MRC Papineau :

- Un suivi concernant les nouvelles normes sur les habits de combat ;
- Qu'un suivi soit fait auprès des municipalités locales concernant les alternatives liées au système de communication des pompiers (pagettes).

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-056

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019 ;

11 février 2019

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation ;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres ;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thurso présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du Volet 2 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 15 000 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 5 000 \$.

QUE la municipalité autorise M. Hugo Blais, adjoint au directeur et responsable des loisirs, à signer pour et au nom de la Ville de Thurso le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-057

CONSIDÉRANT que le Parc de l'illusion Inc. a été pensé dans le but de créer une attraction nouvelle dans la Municipalité de Saint-André-Avellin et d'apporter un essor économique du côté touristique de la MRC de Papineau;

CONSIDÉRANT que l'idée du Parc de l'illusion est née de la passion et du sens de l'observation de monsieur Yvon Charbonneau et de sa conjointe Diane, entrepreneurs et propriétaires du Camping Saint-André-Avellin;

CONSIDÉRANT le sérieux des entrepreneurs qui se sont adjoints l'aide de la firme Locynco Inc., spécialisée en développement et en gestion de projets;

CONSIDÉRANT que cette attraction sera réalisée sur 12 acres de terrain récemment acquis et adjacents au camping;

CONSIDÉRANT que ce projet est un des exemples de développement durable et de préservation de la nature et sera mis en place dans un environnement naturel qui sera préservé au maximum;

CONSIDÉRANT que ce projet nécessitera un budget de plus de 1 100,000\$ en investissements au moment de sa création;

11 février 2019

CONSIDÉRANT que l'investissement permettra la création d'emplois, dont notamment :

- Investissement permettant le développement économique de la région;
- Création de 4 emplois directs de par son opération dès son ouverture;
- Création d'emplois indirects de par son rayonnement touristique;
- Création d'emplois indirects par ses besoins qui seront comblés par des fournisseurs locaux;

CONSIDÉRANT que des demandes d'aide financière ont été déposées auprès de Tourisme Outaouais et de Tourisme Québec, et ce, en vertu du Programme régional en tourisme Outaouais 2016-2020;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso soutienne le Conseil municipal de St-André-Avellin dans son appui au projet Parc de l'illusion.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-058

CONSIDÉRANT le développement de la Ville de Thurso ;

CONSIDÉRANT le dynamisme économique de la municipalité ;

CONSIDÉRANT l'augmentation de la population ;

CONSIDÉRANT la présence d'une école secondaire ;

CONSIDÉRANT la présence d'un traversier saisonnier très actif (Thurso, Qc et Rockland, On) ;

CONSIDÉRANT la présence de nombreux travailleurs dans les entreprises locales :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso demande à « Tim Hortons » de considérer le territoire de la Ville de Thurso pour une prochaine expansion.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-059

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

11 février 2019

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'inscription et le déplacement de messieurs Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, et Hugo Blais, adjoint au directeur et responsable des loisirs, au Congrès de l'ADMQ qui se tiendra du 12 au 14 juin 2019 à Québec, au coût de 539 \$ plus taxes chacun, et à la formation « Les mutations immobilières et la contribution aux fins de parcs et terrains de jeux, au coût de 223 \$ plus taxes chacun.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-060

CONSIDÉRANT la résolution # 2017-07-310 adoptée par le Conseil municipal le 10 juillet 2017 ;

CONSIDÉRANT les problématiques de la tour de communication ;

CONSIDÉRANT que les discussions entamées à cette date demeurent sans résultat ;

CONSIDÉRANT le bail d'occupation de la tour signé avec Intelligence Papineau le 17 décembre 2007 :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso demande à Intelligence Papineau une révision du bail d'occupation de la tour, signé le 17 décembre 2007, pour certifier la conformité de la dite tour.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-061

ATTENDU les problèmes récurrents de variation de tension de l'électricité fournie par Hydro-Québec sur le territoire de la Ville de Thurso, au cours des dernières années ;

ATTENDU que cette variation de tension a pour effet de causer des bris aux équipements et machineries et ce, autant pour les résidences privées que pour les entreprises situées sur le territoire de la Ville de Thurso ;

ATTENDU le projet de construction d'un nouveau poste de transformation déposé par Hydro-Québec, soit le nouveau poste de Thurso-Papineau à 120-25 kV et ligne d'alimentation à 120 kV ;

ATTENDU que selon le calendrier des activités publié par Hydro-Québec, la construction de ce nouveau poste doit commencer à partir du printemps 2019 pour se terminer au printemps 2020, avec une mise en service à l'été 2020 ;

11 février 2019

ATTENDU que ce projet doit être érigé sur une partie d'un immeuble appartenant à l'entreprise Fortress Cellulose Spécialisée ;

ATTENDU que la ville n'a pas encore été informée à ce jour de la conclusion de la transaction permettant à Hydro-Québec d'acquérir le terrain et les droits requis sur la propriété de Fortress Cellulose Spécialisée, aux fins de procéder au projet de construction du nouveau poste de transformation ;

ATTENDU l'inquiétude du Conseil de la Ville de Thurso quant au délai pouvant être occasionné relativement à l'exécution des travaux et des conséquences néfastes grandissantes pour sa communauté ;

ATTENDU qu'il y a lieu pour le Conseil de la Ville de Thurso d'informer les parties impliquées, soit Hydro-Québec et Fortress Cellulose Spécialisée, de son inquiétude et des conséquences néfastes pour sa communauté et la population en général dans le cas où un tel projet serait retardé :

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

QUE le Conseil de la Ville de Thurso informe les autorités d'Hydro-Québec et de Fortress Cellulose Spécialisée de sa grande inquiétude quant au délai pouvant être occasionné pour l'acquisition du terrain requis par Hydro-Québec aux fins de procéder à la construction du nouveau poste de transformation de l'électricité et de l'érection d'une nouvelle ligne d'alimentation à 120 kV;

QUE tout retard dans ces travaux ont des conséquences néfastes et dommageables pour les biens, équipements et pour la sécurité de la population en général, compte tenu des problèmes de variation de l'électricité qui surviennent sur le territoire de la Ville de Thurso ;

QUE le Conseil de la Ville de Thurso demande à Fortress Cellulose Spécialisée et à Hydro-Québec de déployer tous les efforts nécessaires afin de procéder dans les meilleurs délais aux ententes requises pour que la construction du nouveau poste de transformation de l'électricité et de la ligne d'alimentation à 120 kV soit réalisée suivant l'échéancier annoncé, afin d'assurer la mise en service de ce nouveau poste à l'été 2020, tel que prévu;

QUE copie de la présente résolution soit en conséquence transmise aux deux entreprises concernées, Hydro-Québec et Fortress Cellulose Spécialisée.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-062

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

11 février 2019

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture #19783 datée du 19 janvier 2019 au montant de 5 762.57 \$ plus taxes, représentant la contribution 2019 à Tricentris.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-063

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le renouvellement d'une publicité à Patrimoine et Chutes de Plaisance au coût de 450 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-064

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso adhère au plan de « commanditaire partenaire » au coût de 150 \$ dans le cadre du *Déjeuner des élus au profit de Centraide Outaouais* qui se tiendra le 15 mars 2019 de 6 h à 11 h dans les restaurants participants.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-065

CONSIDÉRANT la demande de passage présentée par le Club Quad Papineau le 20 août 2018 afin de créer un corridor de circulation balisé qui donnerait accès à la municipalité ;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil lors de la séance de janvier 2019 :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le passage du Club Quad Papineau pour leur donner accès à la station-service du 285 rue Victoria, aux conditions décrites au protocole d'entente à intervenir entre les parties.

QUE monsieur Benoit Lauzon, maire, soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Thurso ledit protocole d'entente.

Adoptée à l'unanimité.

11 février 2019

Rés. : 2019-02-066

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le renouvellement de l'entente *Services aux sinistrés* avec la Croix-Rouge, pour la période de février 2019 à janvier 2020, pour un montant de 459.68 \$.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-067

CONSIDÉRANT que, conformément aux articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 et suivants du Code municipal, la Ville de Thurso souhaite joindre l'Union des municipalités du Québec et son regroupement pour l'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques pour la période 2019-2024 ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thurso JOIGNE par les présentes, le regroupement d'achat de l'Union des municipalités du Québec et mandate celle-ci, en vue de l'octroi d'un contrat de produits d'assurance pour les cyber-risques pour la période du 1^{er} juillet 2019 jusqu'au 1^{er} juillet 2024.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso AUTORISE le secrétaire-trésorier et directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente intitulée «ENTENTE de regroupement de municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec relativement à l'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques» soumise et jointe aux présentes pour en faire partie intégrante comme si récitée au long.

Selon la loi, la municipalité accepte qu'une municipalité qui ne participe pas présentement au regroupement, puisse demander, en cours de contrat, par résolution, son adhésion au présent regroupement à la condition que l'UMQ l'autorise et que la municipalité souhaitant se joindre au regroupement s'engage à respecter toutes et chacune des conditions prévues au cahier des charges, aux frais requis par l'UMQ et au contrat d'assurances et au mandat du consultant, adjugés en conséquence. Et que cette jonction ne devra pas se faire si elle dénature les principaux éléments de l'appel d'offres, du contrat ou du mandat en cause.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-02-068

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

11 février 2019

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement des factures ci-dessous à la MRC Papineau, représentant la quote-part 2019 de 150 898.01 \$, à savoir :

	<u>Administration</u>	
• #203107	01-03-2019	42 435.19 \$
• #203108	01-07-2019	42 435.19 \$
• #203109	01-09-2019	42 562.62 \$
	<u>Parc industriel</u>	
• #203110	01-03-2019	7 813.85 \$
• #203111	01-07-2019	7 813.85 \$
• #203112	01-09-2019	7 837.31 \$

(à venir téléphonie IP)

Adoptée à l'unanimité.

PAROLE AU PUBLIC : tenue d'une période de questions.
Début à 19 h 31 ; Fin à 19 h 33.

Rés. : 2019-02-069

MADAME HÉLÈNE LAPRADE PROPOSE,

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER,

QUE la présente séance soit levée à 19 heures 36.

Adoptée à l'unanimité.

(signé)

Benoît Lauzon, Maire

(signé)

Hugo Blais, Adjoint au dir.

Je, Benoit Lauzon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

(signé)

Maire